



HAUTE-NORMANDIE

Aval

45 100 EMPLOIS SALARIÉS LIÉS AU TOURISME EN NORMANDIE

En France, le tourisme est un secteur économique porteur générateur de richesse et premier contributeur des échanges extérieurs de la France. Il s'agit également d'un secteur créateur d'emplois depuis des années. Dans une logique de suivi de l'emploi au niveau local et faisant suite à une publication de juin 2010, cette étude propose une mesure actualisée de l'emploi touristique à l'échelle de la Normandie dans son ensemble et de ses territoires.

En 2009, la fréquentation touristique en Normandie s'accompagne de la présence de 45 100 emplois salariés, soit 1 000 de plus que deux ans auparavant. La part de ces emplois dans l'emploi salarié total est de 4,0 %, proportion en deçà du niveau national. La restauration et l'hôtellerie offrent le plus grand nombre d'emplois touristiques. La proportion et le volume des emplois salariés touristiques sont les plus élevés dans le Calvados. La saisonnalité est très prononcée dans la Manche.

Sur l'année 2009, l'affluence touristique sur le territoire normand (Basse-Normandie et Haute-Normandie) génère en moyenne annuelle 45 100 emplois salariés. Ces emplois directs représentent 4,3 % des emplois touristiques en France métropolitaine (partagés entre 2,5 % pour la Basse-Normandie et 1,8 % pour la Haute-Normandie), proportion comparable aux régions Pays de la Loire ou Midi-Pyrénées. Les deux tiers de ces emplois salariés touristiques sont situés dans les départements du Calvados ou de la Seine-Maritime (respectivement, 15 800 et 14 600).

En Normandie, la part de l'emploi salarié touristique dans l'emploi salarié global est de 4 % (4,6 % au niveau France métropolitaine) soit une moyenne proche de celle observée dans le Limousin, classé à la 14^e place des régions françaises. Le secteur économique du tourisme n'a pas la même importance dans les deux Normandie. Il représente 5,2 % des emplois salariés en Basse-Normandie, ce qui place la région en 4^e position métropolitaine juste devant l'Aquitaine et loin devant la Haute-Normandie (20^e) où l'emploi touristique ne représente que 3 % des emplois salariés.

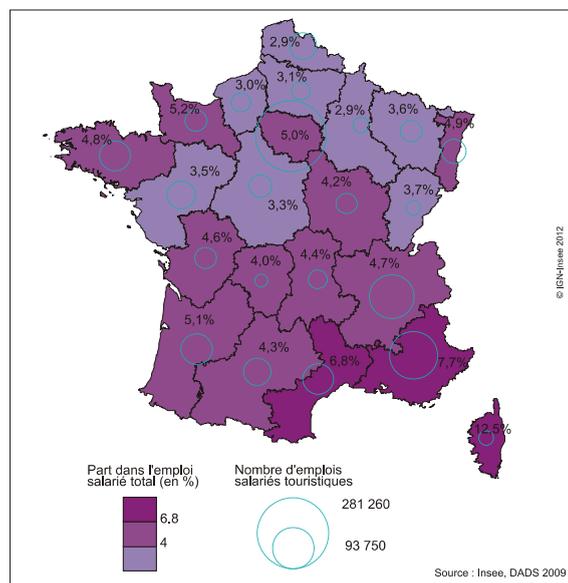
Progression des emplois salariés touristiques en l'espace de deux ans

Entre 2007 et 2009, la Normandie a gagné en moyenne 1 000 emplois salariés touristiques (+ 2,3 %). La croissance est exclusi-

vement portée par les départements bas-normands, respectivement la Manche (+ 10,7 %), le Calvados (+ 6,3 %) et l'Orne (+ 0,9 %). L'Eure et la Seine-Maritime sont en repli (respectivement - 2,3 % et - 2,2 %).

C'est au cours de la saison basse d'été (mois de mai, juin et septembre) que l'accroissement est le plus marqué (+ 3,5 %). Lors de la saison haute (juillet et août) de 2009, en moyenne 57 000 emplois salariés touristiques répondent à la fréquentation touristique (+ 0,9 % par rapport à 2007). Encore une fois, les trois départements bas-normands sont à l'origine de la hausse quelle que soit la période estivale.

L'EMPLOI SALARIÉ TOURISTIQUE EN 2009



Normandie
pour la vie

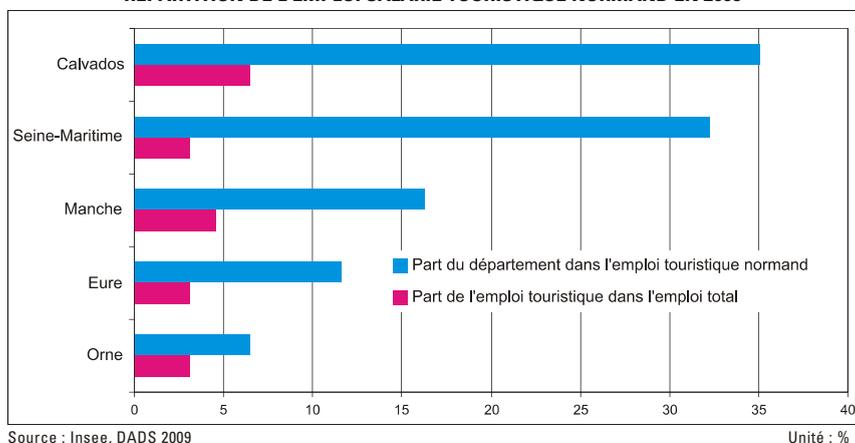
INSEE
HAUTE
NORMANDIE

Entre activités, les emplois salariés touristiques normands progressent de manière inégale. Dans la restauration, activité la plus représentée en Normandie, ils bondissent de 18,4 %. Les emplois salariés touristiques dans l'hôtellerie, les supermarchés et hypermarchés, les parcs d'attractions et casinos ainsi que les autres types d'hébergement (campings, gîtes...) ont décru. La plus forte baisse est enregistrée pour les emplois salariés touristiques de l'hôtellerie (- 7,3 %). Parallèlement, la fréquentation hôtelière¹ a baissé sur le territoire normand entre 2007 et 2009 (- 2,7 % dont - 3,6 % pour la Basse-Normandie et - 1,1 % pour la Haute-Normandie). Dans les thermes et la thalassothérapie, activités moins prégnantes en Normandie et en France métropolitaine mais très en liaison avec le tourisme, la population des emplois salariés touristiques a progressé de deux tiers en deux ans. Leur part dans l'emploi salarié touristique normand est ainsi passée de 0,6 % à 1,1 %. Ce groupement d'activités est supporté majoritairement pour l'Orne et le Calvados.

Près de la moitié des emplois salariés touristiques dans la restauration et l'hôtellerie

En 2009, les deux activités qui concentrent le plus grand nombre d'emplois salariés touristiques en Normandie sont la restauration et l'hôtellerie (46,4 % des emplois salariés contre 53,4 % au niveau national). C'est en Seine-Maritime que la restauration est la plus présente (29,8 %), près de la moitié de ses emplois sont localisés dans la seule agglomération rouennaise. À contrario, c'est aussi dans ce département que l'hôtellerie pèse le moins (14,9 %). Dans l'Orne, les emplois salariés touristiques dans la restauration et dans l'hôtellerie sont répartis à parts égales (20,1 %). Alors qu'en France métropolitaine, l'activité des hébergements autres que l'hôtel occupe le 3^e rang (5,5 % de l'ensemble des emplois salariés tou-

RÉPARTITION DE L'EMPLOI SALARIÉ TOURISTIQUE NORMAND EN 2009



L'EMPLOI SALARIÉ TOURISTIQUE DANS LES DÉPARTEMENTS NORMANDS EN 2009

	Effectif moyen		
	annuel	juillet-août	mai-juin-sept.
Basse-Normandie	25 860	34 010	27 550
Calvados	15 840	20 450	16 910
Manche	7 340	10 110	7 730
Orne	2 940	3 710	3 170
Haute-Normandie	19 410	23 120	20 140
Eure	5 230	6 140	5 370
Seine-Maritime	14 570	17 370	15 150
Normandie	45 090	56 960	47 510

Source : Insee, DADS 2009

Unité : nombre

Note de lecture : la somme des emplois salariés touristiques des départements est différente de l'estimation au niveau régional, les résultats n'étant pas additifs

RÉPARTITION DE L'EMPLOI SALARIÉ TOURISTIQUE NORMAND SELON L'ACTIVITÉ EN 2009

Activité	Effectif moyen		
	annuel	juillet-août	mai-juin-sept.
Restauration	12 460	15 260	13 210
Hôtels	8 470	9 600	9 050
Supermarchés et hypermarchés	2 750	5 010	2 580
Parcs d'attractions, casinos	2 690	2 930	2 760
Autres hébergements touristiques (campings...)	2 390	3 500	2 470
Commerce de détail non alimentaire	2 380	3 130	2 480
Activités sportives et récréatives	2 020	2 400	2 140
Boulangerie	1 650	1 770	1 600
Café, tabac	1 280	1 490	1 330
Commerce de viande, poisson, fruit	870	980	880
Transports côtiers	620	680	660
Finance	560	930	510
Gestion du patrimoine naturel et culturel	530	630	590
Supérettes	520	700	520
Thermes et thalassothérapie	480	560	540
Autres activités*	5 420	7 390	6 190
Ensemble des activités touristiques	45 090	56 960	47 510

Source : Insee, DADS 2009

Unité : nombre

Activités 100 % ou fortement touristiques

* y compris les activités faiblement touristiques

¹ L'enquête de fréquentation hôtelière est effectuée mensuellement auprès des hôtels de tourisme classés (de 0 à 5 étoiles) et des hôtels de chaîne (classés ou non). Elle est réalisée en partenariat par l'Insee et la direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS). Les nuitées (ou fréquentation) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel.

RÉPARTITION DE L'EMPLOI SALARIÉ TOURISTIQUE NORMAND (EN MOYENNE ANNUELLE) SELON LE DÉPARTEMENT ET L'ACTIVITÉ EN 2009

Activités	Calvados	Manche	Orne	Eure	Seine-Maritime	Normandie
Restauration	27,5	23,2	20,1	27,9	29,8	27,6
Hôtels	21,2	20,2	20,1	16,6	14,9	18,8
Supermarchés et hypermarchés	4,4	8,7	6,1	6,5	2,9	6,1
Parcs d'attractions, casinos	8,5	2,9	2,4	0,0	7,3	6,0
Autres hébergements touristiques (campings...)	5,4	5,9	3,4	13,8	2,0	5,3
Commerce de détail non alimentaire	3,8	4,5	3,4	4,0	8,5	5,3
Activités sportives et récréatives	4,7	4,0	4,8	6,3	4,0	4,5
Boulangerie	3,2	6,4	4,8	6,7	3,6	3,7
Café, tabac	2,5	4,0	4,4	3,3	2,1	2,8
Commerce de viande, poisson, fruit	1,1	1,8	2,4	2,3	2,7	1,9
Transports côtiers	0,6	1,9	0,0	0,0	2,7	1,4
Finance	1,0	1,2	1,4	1,3	2,1	1,2
Gestion du patrimoine naturel et culturel	2,0	1,2	0,0	0,6	0,6	1,2
Supérettes	0,7	2,7	2,0	1,0	0,8	1,2
Thermes et thalassothérapie	1,0	1,0	4,1	0,8	0,7	1,1
Autres activités*	12,4	10,4	20,6	8,9	15,3	11,9
Ensemble des activités touristiques	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, DADS 2009

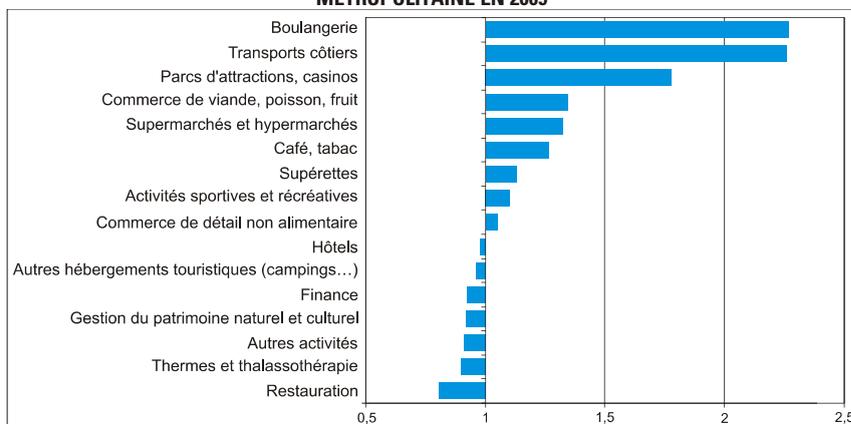
Unité : %

Activités 100 % ou fortement touristiques

* y compris les activités faiblement touristiques

ristiques), elle se positionne en 5^e place en Normandie, ex aequo avec le commerce de détail non alimentaire (5,3 %). Entre départements normands, une disparité apparaît. La Seine-Maritime compte moins de 300 emplois touristiques dans cette activité, à peine 2 % de ses emplois salariés touristiques. En revanche, dans l'Eure, l'activité est très présente. Elle concerne 13,8 % des emplois salariés touristiques (soit 720 emplois), part bien supérieure à celle observée dans la Manche qui arrive en deuxième position (5,9 %).

Des activités très proches de l'affluence touristique qui rassemblent une proportion moindre d'emplois salariés sont surreprésentées par rapport à la France métropolitaine. Parmi elles, la boulangerie, les transports côtiers ou encore les parcs d'attractions et les casinos affichent une proportion plus élevée d'emplois salariés touristiques (entre 1,8 et 2,3 fois plus). À eux deux, les départements du Calvados et de la Seine-Maritime emploient 90 % des salariés normands des parcs d'attractions et des casinos (dont 56 % pour le premier cité).

SPÉCIFICITÉ DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES EN NORMANDIE PAR RAPPORT À LA FRANCE MÉTROPOLITAINE EN 2009


Source : Insee, DADS 2009

Unité : indice de spécificité

Note de lecture : en 2009, la part des emplois salariés touristiques dans la boulangerie en Normandie est 2,3 fois supérieure à celle de la France métropolitaine

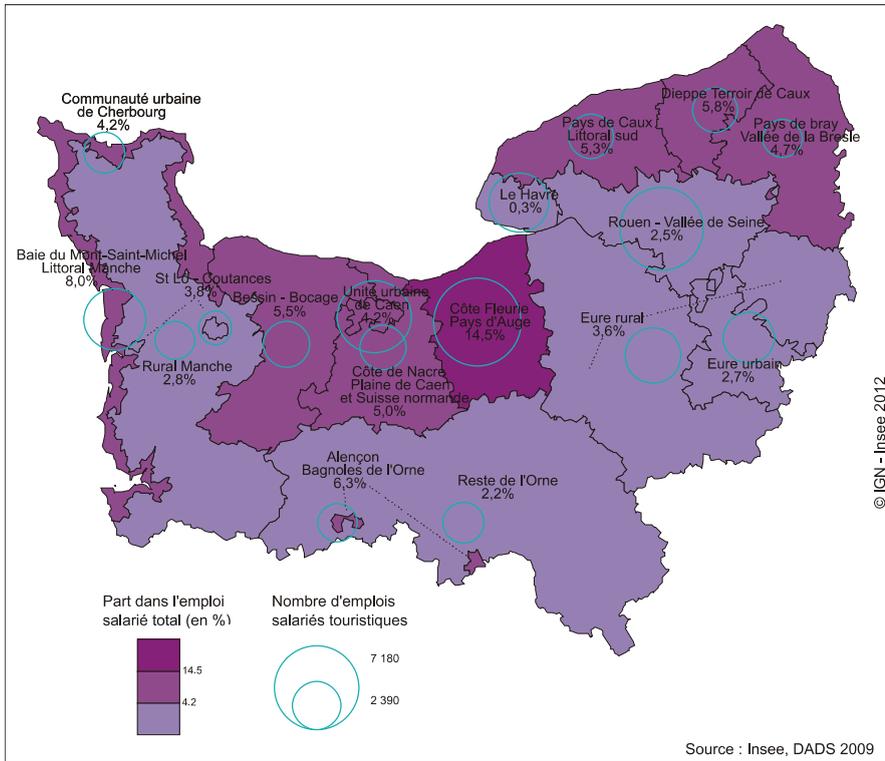
Le Calvados premier employeur touristique

Le département du Calvados concentre 35,1 % de l'emploi salarié touristique normand. Cette proportion est élevée en comparaison du poids du département dans le total des emplois salariés qui est de 21,5 %. En nombre d'emplois salariés touristiques, le Calvados occupe le 17^e rang des départements métropolitains, précédé par le Finistère. La part de l'emploi salarié touristique dans l'emploi salarié total y est de 6,5 % soit 2,5 points au-dessus de la

moyenne normande. Le Calvados s'insère au 19^e rang derrière les Pyrénées-Atlantiques ou l'Hérault, deux départements où l'affluence touristique est importante. Au sein du Calvados, cette part est très élevée pour la zone de la Côte Fleurie - Pays d'Auge (14,5 %). Suit la Manche où cette part y est de 4,6 % (8 % pour la zone de la Baie du Mont-Saint-Michel - Littoral Manche). La Seine-Maritime, l'Eure et l'Orne affichent chacun une part identique, assez faible (3,1 %).

Sur les cinq principales activités qui regroupent près des deux tiers des

L'EMPLOI SALARIÉ TOURISTIQUE NORMAND EN 2009



Côte de Nacre - Plaine de Caen et Suisse normande.

L'amplitude de la saisonnalité (rapport entre le mois maximum et le mois minimum) en Normandie est de 1,6 (contre 1,7 à l'échelle de la France métropolitaine). C'est dans la Manche qu'elle est la plus prononcée (1,9) alors qu'elle est minimale dans l'Eure (1,4). De plus, la hausse des emplois touristiques y est la plus forte entre juin et juillet (+26,8%) et la baisse la plus conséquente entre août et septembre (-22,5%).

Faible amplitude dans les parcs d'attractions et les casinos

La saisonnalité est assez marquée dans les hébergements touristiques non hôteliers. L'Eure n'y participe que très peu alors que le département regroupe près d'un tiers des emplois salariés touristiques dans cette activité en Normandie (dont la quasi-totalité dans la zone de l'Eure rural). Les hypermarchés et supermarchés recrutent également beaucoup pendant la période estivale (+1 000 emplois en Seine-Maritime par exemple). À l'instar de la France métropolitaine, les emplois salariés touristiques

emplois salariés liés au tourisme en Normandie, le Calvados est en tête. Par exemple, la moitié des emplois salariés touristiques liés aux parcs d'attractions et aux casinos sont regroupés dans le département dont plus des trois quarts dans la seule zone de la Côte Fleurie - Pays d'Auge. Dans l'hôtellerie, 4 emplois salariés touristiques sur 10 y sont localisés.

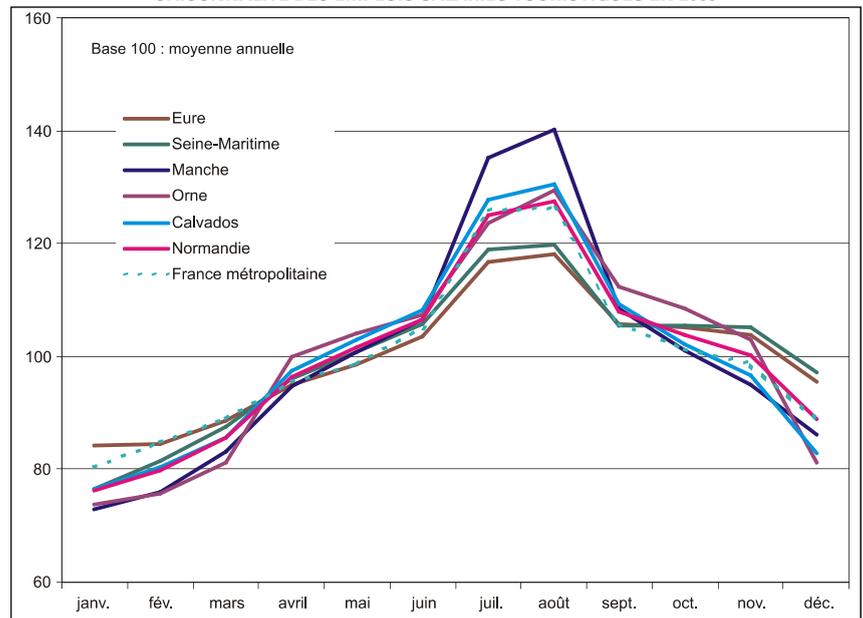
places normandes (respectivement, 8% et 6%) avec les pics les plus élevés pour les zones de la Côte Fleurie - Pays d'Auge et la Baie du Mont-Saint-Michel - Littoral Manche (respectivement, 17,8% et 11,7%). Dans cette dernière zone, les emplois salariés touristiques doublent entre janvier et août comme dans la zone

Une plus forte saisonnalité dans la Manche

Quel que soit le département normand, l'emploi salarié touristique est minimal en janvier et maximal au mois d'août. Entre d'une part, le mois de janvier et d'autre part la saison haute d'été (juillet-août), le volume normand d'emplois salariés liés au tourisme croît de deux tiers (56,6% au niveau national). La plus forte hausse revient à la Manche (+89%) et notamment dans la zone de la Baie du Mont-Saint-Michel - Littoral Manche (+111%).

La contribution de l'emploi touristique dans l'emploi total normand est maximale au plus fort de la saison estivale : 4,9% ce qui correspond à 57 000 emplois. Le Calvados et la Manche occupent les deux premières

SAISONNALITÉ DES EMPLOIS SALARIÉS TOURISTQUES EN 2009



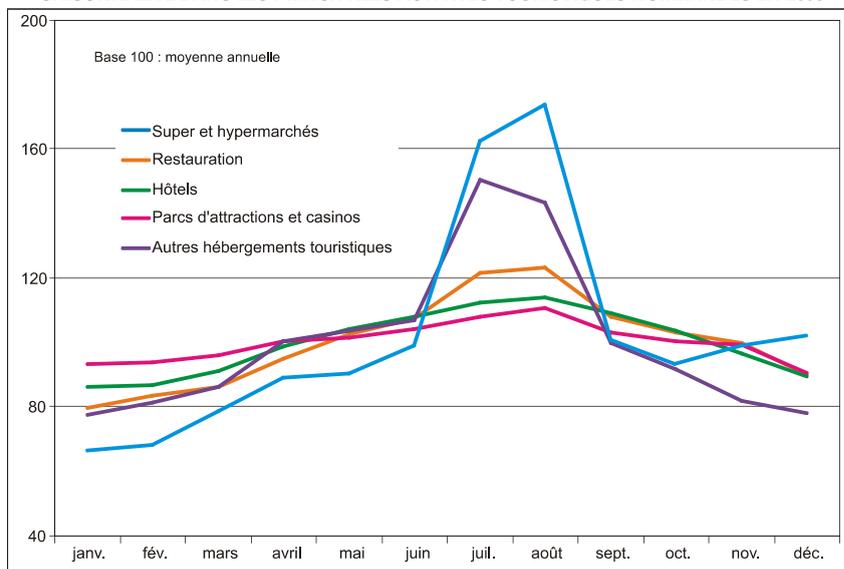
Source : Insee, DADS 2009

normands dans l'hôtellerie varient peu au cours de l'année. Entre janvier et août, ils sont multipliés seulement par 1,3.

L'absence d'effet saisonnier caractérise les emplois salariés des parcs d'attractions et des casinos. Ces emplois qui occupent une part importante en Normandie (6 % du total des emplois salariés contre 3,4 % au niveau national) semblent répondre à une fréquentation touristique moins fluctuante.

Laurent BRUNET

SAISONNALITÉ DANS LES PRINCIPALES ACTIVITÉS TOURISTIQUES NORMANDES EN 2009



Source : Insee, DADS 2009

Méthode d'estimation de l'emploi salarié lié au tourisme

La méthode d'estimation des emplois salariés liés au tourisme, mise au point par l'Insee, repose sur un principe qui rend mieux compte des impacts territoriaux : un établissement peut être qualifié de " touristique ", et son emploi alors comptabilisé en " touristique ", en fonction du caractère plus ou moins touristique de son activité et du niveau d'équipement touristique de la commune. En fonction de ces deux critères (activité de l'établissement et localisation), des règles de décision permettent de déterminer quelle part de l'emploi de l'établissement (de tout l'emploi à aucun emploi) sera considérée comme liée au tourisme (tableau). Pour permettre des comparaisons géographiques pertinentes, les activités en lien avec le tourisme mais pas avec la fréquentation touristique du

territoire analysé sont exclues (agences de voyages pour des séjours à l'étranger ou fabrication de caravanes par exemple). Par ailleurs, comme toutes les autres activités, celles qui ont été retenues induisent des emplois dans le reste du système économique. Ces emplois induits ne sont pas comptabilisés dans cette évaluation. Ainsi, l'ouverture d'un commerce de détail saisonnier est prise en compte mais ce dernier " induit " des emplois dans le commerce de gros qui, eux, ne sont pas retenus. Les effectifs d'emplois liés au tourisme, dans une zone donnée, sont déclinés par groupes d'activités et par périodes (mois ou regroupement de mois : haute saison d'été, saison d'hiver...).

Type de commune	Bien équipée pour le tourisme	Moyennement équipée pour le tourisme	Peu équipée pour le tourisme
Type d'activité			
100% touristique (ex. : hôtellerie)	Tout l'emploi	Tout l'emploi	Tout l'emploi
Fortement touristique (ex. : restauration)	Emploi saisonnier+ partie de l'emploi permanent	Emploi saisonnier+partie de l'emploi permanent	Aucun emploi
Moyennement touristique (ex. : supermarchés et hypermarchés)	Emploi saisonnier+ partie de l'emploi permanent	Emploi saisonnier	Aucun emploi
Faiblement touristique (ex. : commerce de détail habillement)	Emploi saisonnier	Aucun emploi	Aucun emploi
Non touristique (ex. : industrie)	Aucun emploi	Aucun emploi	Aucun emploi

SOURCE ET CHAMP

Les données sont issues de l'exploitation des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) de 2009. Il s'agit d'un document administratif que doit remplir toute entreprise employant des salariés, pour toutes les activités économi-

ques à l'exception de l'agriculture, des services domestiques et des services de l'État. Le fichier DADS permet de connaître le niveau de l'emploi salarié par activité pour chaque jour de l'année.

POUR EN SAVOIR PLUS

44 000 emplois salariés liés au tourisme en Normandie / Insee basse-Normandie ; Bruno Dardailon. - In : Cent pour Cent. - N°205 (2010, juin)

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=11&ref_id=16582

L'emploi salarié dans le tourisme: une nouvelle estimation / Insee DG ; Brigitte Baccaini, Gwenaëlle Thomas, Abdel Khiati. - In : Insee première. - N° 1099 (2006, août)

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=IP1099

Site du Comité Régional de Tourisme de Normandie

<http://www.pro-normandie-tourisme.com>



Insee Haute-Normandie

8 quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 52 49 11
www.insee.fr

Informations statistiques :
09 72 72 4000
du lundi au vendredi, 9h à 17h
(prix d'un appel local)

Comité Régional de Tourisme de Normandie

14 rue Charles Corbeau
27 000 EVREUX
Tél : 0 (33) 2 32 33 67 65
Fax : 0 (33) 2 32 31 19 04